# Coupe Nationale Vétérans

24 et 25 mai 2014

# ARTENIUM CEYRAT



# Organisé par le CL COURNON











FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE 3, rue Dieudonné Costes - B.P. 40348 75625 PARIS Cedex 13

Tél. 01 53 94 50 16 / criterium@fftt.com

### **COUPE NATIONALE VETERANS**

## des 24 et 25 mai 2014

à

### COURNON - 63

OD	CAN	IISA'	LEI	TD
$O_{\rm IN}$	JAIN	IIOA.	LLU	ノハ

COURNON TT

#### **CORRESPONDANT**

Monsieur Franck LEGRAND Tél. 06 70 38 36 83

#### **LIEU**

ARTENIUM - Salle Jean Blanchard 4 parc de l'Artière 63122 CEYRAT Tél. 04 73 98 36 97

# <u>DELEGUE FEDERAL & CONSEILLER EN ORGANISATION</u>

Monsieur Jean-Luc GUILLOT

#### **JUGE ARBITRE**

Monsieur Jean-Claude FAUCH

#### **INFORMATIONS IMPORTANTES**

2 jeux de tee shirt de couleurs différentes (si entente la couleur doit être la même).

La présentation de la licence est OBLIGATOIRE.

A défaut, vous devez, IMPERATIVEMENT, présenter un CERTIFICAT MEDICAL « De non contre-indication à la pratique du Tennis de Table »

En absence de ces documents, le joueur peut se voir refuser l'accès à la compétition.

Non présentation de licence à une compétition nationale - Pénalité financière de 20 €

<u>Diffusion</u>: Equipes Paris 13, le 30 avril 2014

#### **EXTRAIT DES REGLEMENTS SPORTIFS - JUIN 2013**

## CHAPITRE II # COUPE NATIONALE VÉTÉRANS

#### Article 7 - Conditions de participation

La coupe nationale vétérans est réservée aux licenciés traditionnels à la Fédération française de tennis de table âgés de plus de 40 ans au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours.

#### Article 8 - Formule de la compétition

Les rencontres ont lieu en cinq parties selon la formule de la coupe suivante : quatre simples et un double. Les parties se disputent au meilleur des cinq manches (trois manches gagnées) dans l'ordre suivant : AX - BY - double - AY - BX. La rencontre est arrêtée dès qu'une équipe a remporté trois parties.

#### Article 9 - Tableaux

La coupe nationale vétérans comporte trois tableaux :

- Tableau A: plus de 40 ans au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours (coupe Claude Cheftel)
  Tableau B: plus de 50 ans au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours.
  Tableau C: plus de 60 ans au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours.

#### Article 10 - Composition des équipes

A la date fixée par le comité départemental, les associations adressent à celui-ci les engagements accompagnés des droits correspondants.

L'association désigne pour chaque équipe engagée deux joueurs au minimum et quatre joueurs au maximum. Un joueur ne peut figurer que dans une équipe. Chaque équipe ne peut comporter qu'un seul étranger. Chacun des quatre joueurs peut être incorporé pour le double même s'il ne participe pas aux simples.

Il est possible à deux associations d'un même département de constituer une équipe à la condition que chacune de ces associations n'engage pas une autre équipe dans la même catégorie. Lorsque deux associations constituent une équipe, celle-ci prend le nom des deux clubs et ne peut être composée que de deux joueurs.

Une équipe peut être composée de messieurs, de dames ou être mixte.

Les joueurs de plus de 60 ans peuvent être inclus dans des équipes des tableaux A et B. Les joueurs de plus de 50 ans peuvent être inclus dans des équipes du tableau A.

#### Article 11 - Echelon départemental

Chaque comité départemental organise, à la date fixée par la commission compétente, l'épreuve départementale. L'échelon départemental est qualificatif pour l'échelon régional.

La ligue détermine le nombre de qualifiés par département.

Le comité départemental peut fixer un droit d'engagement pour chaque équipe engagée.

#### Article 12 - Echelon régional

Chaque ligue organise, à la date fixée par la commission régionale compétente, l'épreuve avec les équipes qualifiées par l'échelon départemental.

Le groupe fédéral vétérans, fixe le nombre d'équipes de chaque lique selon le nombre de participations à l'échelon départemental ou ligue.

La lique peut fixer un droit d'engagement pour chaque équipe qualifiée.

#### Article 13 - Echelon national

#### L'échelon national se déroule par élimination directe avec classement intégral.

La journée finale regroupe en un seul lieu les trente-deux équipes du tableau A, les vingt-quatre équipes du tableau B et les vingt-quatre équipes du tableau C.

Tableau A : une équipe qualifiée par ligue (soit vingt-quatre), puis huit équipes qualifiées au prorata des engagés au niveau régional et/ou départemental, dans l'ordre décroissant des places obtenues.

Tableaux B et C: une équipe qualifiée par lique (soit vingt-quatre). En cas de désistement, les remplacants seront choisis parmi les participants au prorata des engagés au niveau régional et/ou départemental dans l'ordre décroissant des places obtenues.

#### Article 14 - Tirage au sort

Le placement des équipes dans les tableaux est effectué par le juge-arbitre de l'épreuve.

#### Article 15 - Règlement financier

La Fédération fixe un droit d'engagement par équipe qualifiée pour l'échelon national.

# Horaire Général

COUPE NATIONALE VETERANS à Ceyat 24 et 25 Mai 2014							
Tableaux	Tableau A	Tableau B	Tableau C	Tables			
Horaire	32 équipes	24 équipes	24 équipes	Montées	Utilisées		
	Samedi 24 mai 2014						
7h45	Pointage des équipes - Réunion des arbitres			24	0		
8h30	16-1/16	8-1/16		24	24		
11h	8-1/8	8-1/8	8 1/16	24	24		
13h30	Pause repas						
14h	8-Places 17 à 32	4- Places 9 à 16 4- Places 17 à 24	8-1/8	24	24		
16h30	4-1/4 4 - Places 9 à 16 4- Places 17 à 24 4- Places 25 à 32	4-1/4	4-Places 17 à 24	24	24		
18h45	2-Places 13 à 16 2-Places 17 à 20 2-Places 21 à 24 2-Places 25 à 28 2-Places 28 à 32	2-Places 13 à16 2-Places 17 à 20 2-Places 21 à 24	4-1/4 4-Places9 à 16	24	24		
21h30	Fin de la première journée			24	0		
	Dimanche 25 mai 2014						
8h00	Clt 17 à 32	2-Places 9 à 12 Clt 13 à 24	2-Places 9-12 2-Places13-16 2-Places17-20 2-Places21-24	24	24		
10h30	2-1/2 2-Places 5 à 8 2 Places 9 à12	2-1/2 2-Places 5-8 Clt 9à12	2-1/2 2-Places 5-8 Clt 9à 24	24	24		
13h00	Pause repas -						
14h00	Finale Clt 3 à 16	Finale Clt 3 à 8	Finale Clt 3 à 8	17	16		
16h30	Podiums						

## RESERVATION DE REPAS COUPE NATIONALE VETERANS 24 - 25 MAI 2014

#### COUPON A RENVOYER POUR LE 19 MAI 2014 AU PLUS TARD

Par courrier: Mme LEGRAND Carole 23 Place du colombier 63670 LE CENDRE AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SANS REGLEMENT, VOIRE, AU MOINS, UNE PRE-RESERVATION PAR MAIL

Renseignements: chabaud.carole@wanadoo.fr
Téléphone: 06 82 42 83 95
04 73 61 67 73

Repas de samedi midi : Le plateau repas 12 euros / personne, vin et café compris. Nombre de personnes X 12 euros =

Repas de samedi soir : Le plateau repas 12 euros / personne, vin et café compris. Nombre de personnes X 12 euros =

Repas de dimanche midi : Le plateau repas 12 euros / personne, vin et café compris. Nombre de personnes X 12 euros =

	CLUB :	
NOM DU I	RESPONSABLE :	

Tout sera fait dans la convivialité Merci de nous répondre pour le 19 mai 2014

# **MENU**

#### Samedi midi:

Duo de charcuteries Filet de poulet mariné et ses tagliatelles à la ciboulette Cantal Moelleux vanille framboise

## Samedi soir:

Salade piémontaise Roti de bœuf et son riz printanier Fourme d'Ambert Tartelette aux fruits

#### Dimanche midi:

Salade de tomates au basilic et taboulé Roti de dinde et ses pommes de terre persillées Saint Nectaire Flan pâtissier

## LES HOTELS PARTENAIRES



## HOTEL DU MIDI 4 Place Joseph Gardet 63800 COURNON D'AUVERGNE

Tel: 04 73 84 80 13 Fax: 04 73 77 15 94

HOTEL LOU TASSOU 14 Place des Ramacles 63170 AUBIERE Tel: 04 73 26 00 47

Fax: 04 73 26 44 05

HOTEL LUNE ETOILE 89 Bd Gustave Flaubert 63000 CLERMONT FERRAND

> Tel: 04 73 98 68 68 Fax: 04 73 98 68 78

#### PLAN D'ACCES ARTENIUM 4 PARC DE L'ARTIERE 63122 CEYRAT



#### COORDONNÉES GPS 45,735 x 3,069

#### EN PROVENANCE DE PARIS PAR A71

EN PROVENANCE DE PARIS PAR A/1

Aux abords de Clermont Ferrand continuer sur A/5

En direction de Aurillac/Montpellier prendre la SORTIE 2 Aubière/Le Mont-Dore/La Bourboule

Continuer sur la D2089 ancienne N89 en direction de Le Mont-Dore/La Bourboule/Romagnat/Ceyrat

Continuer sur la D2089 ancienne N89 jusqu'à la sortie Ceyrat/Fontimbert/Parc de l'Artière

#### EN PROVENANCE DE MONTPELLIER PAR A75

Aux abords de Clermont Ferrand prendre la SORTIE 2 Aubière/Le Mont-Dore/La Bourboule Continuer sur la D2089 ancienne N89 en direction de Le Mont-Dore/La Bourboule/Romagnat/Ceyrat Continuer sur la D2089 ancienne N89 jusqu'à la sortie Ceyrat/Fontimbert/Parc de l'Artière

#### EN PROVENANCE DE LYON PAR A72

Juste après le péage Les Martres d'Artière suivre la direction Clermont-Ferrand Sud/Montpellier
Continuer sur A71 direction Aurillac/Montpellier
Continuer sur A75 prendre la SORTIE 2 Aubière/Le Mont-Dore/La Bourboule
Continuer sur la D2089 ancienne N89 en direction de Le Mont-Dore/La Bourboule/Romagnat/Ceyrat Continuer sur la D2089 ancienne N89 jusque la sortie Ceyrat/Fontimbert/Parc de l'Artière

#### EN PROVENANCE DE BORDEAUX PAR A89

Continuer sur A89 et prendre sortie 25 Le Sancy /St-Julien-Puy-Lavèze
Au rond point continuer sur D2089 ancienne N89
Suivre la direction Clermont-Ferrand/Rochefort-Montagne
Continuer sur la D2089 ancienne N89 jusqu'à la sortie Ceyrat/Fontimbert/Parc de l'Artière.